

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le 28/02/2025

ID: 037-200043065-20250227-2025\_02\_03-DE

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

# BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Zones d'Activités - Eau potable - Assainissement

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID: 037-200043065-20250227-2025 02 03-DE

# Débat d'Orientation Budgétaire

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) est un document obligatoire qui sert de base au Débat d'Orientation budgétaire (DOB) qui a lieu en Conseil communautaire.

Le ROB a donc vocation à rester généraliste, comme ce qui est fait au moment de la présentation du budget prévisionnel, et à donner les grandes lignes et grandes orientations envisagées pour le budget qui est adopté à l'issu du Conseil communautaire suivant

Reçu en préfecture le 28/02/2025

ID: 037-200043065-20250227-2025\_02\_03-DE

# **SOMMAIRE**

1/ Contexte National et International	04-07
2/ Analyse rétrospective	08-21
3/ Orientations Budgétaires 2025	22-43
a) Budget Principal	23-31
<ul><li>b) Budget annexe Assainissement</li><li>c) Budget annexe Eau Potable</li></ul>	32-35 36-38
d) Budget annexe Zone d'Activités	39-43

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le





# 1/ Contexte National et International

Du fait de la présentation récente du PLF 2025, les données de conjoncture à la mi-janvier 2025 (ci-dessous) ont été réévalué (notamment l'inflation de 1,8% à 1,7%). Il n'en reste pas moins que certaines données étaient inconnues.

Les prévisions du Gouvernement, selon lesquelles la loi de Finances a été votée pour 2025, tablent sur une croissance de + 0,9 % pour 2025 (contre 1,1% en 2024), un déficit public à 5,4 % du PIB (après 5,5% en 2023 et 6,1% en 2024) et une dette publique à 115,5 % du PIB.

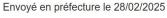
La revalorisation des bases corrélée à l'inflation sur un an constatée, elle est de 1,7% pour 2025. Elle concerne la taxe foncière, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

#### Prévisions de croissance (PIB volume)

Prévisions annuelles <u>France</u>	2024	2025
Insee (déc. 2024)	+1,1%	1
Banque de France (déc. 2024)	+1,1%	+0,9%
Commission européenne (nov. 2024)	+1,1%	+0,8%
OCDE (déc. 2024)	+1,1%	+0,9%
FMI (oct. 2024)	+1,1%	+1,1%
Gouvernement (PLF 2025)	+1,1%	+1,1%
Prévisions annuelles <u>Zone euro</u>	2024	2025
BCE (dec. 2024)	+0,7%	+1,1%
Commission européenne (nov. 2024)	+0,8%	+1,3%
OCDE (déc. 2024)	+0,8%	+1,3%
FMI (oct. 2024)	+0,8%	+1,2%

#### Prévisions d'inflation\*

Prévisions annuelles <u>France</u>	2025
Insee (déc. 2024)	/
Banque de France (déc. 2024) - IPCH	+1,6%
Commission européenne (nov. 2024) - IPCH	+1,9%
OCDE (déc. 2024) - IPCH	+1,6%
FMI (oct. 2024) - IPCH	+1,6%
Gouvernement (PLF 2025)	+1,8%
Prévisions annuelles Zone euro	2025
BCE (dec. 2024) - IPCH	+2,1%
Commission européenne (nov. 2024) - IPCH	+2,1%
OCDE (déc. 2024) - IPCH	+2,1%
FMI (oct. 2024) - IPCH	+2,0%



Reçu en préfecture le 28/02/2025





# VAL D'AMBOISE 1/ Contexte National et International

#### Évolutions des prévisions de déficit public (solde effectif)

En % du PIB	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Loi de programmation des finances publiques 2023-2027 (18/12/2023)	-4,4	-3,7	-3,2	-2,7		
Loi de finances pour 2024 (29/12/2023)	-4,4					
Programme de stabilité 2024-2027 (17/04/2024)	-5,1	-4,1	-3,6	-2,9		
Projet de loi de finances pour 2025 (10/10/2024)	-6,1	-5,2				
Plan budgétaire et structurel à moyen terme (PSMT-remplace le PSTAB) 2025-2029 (23/10/2024)	-6,1	-5,0	-4,6	-4,0	-3,3	-2,8
Loi de finances de fin de gestion 2024 (06/12/2024)	-6,1					





# 1/ Contexte National et Internation Loi de Finances 2025 zoom sur *les valeurs locatives*

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

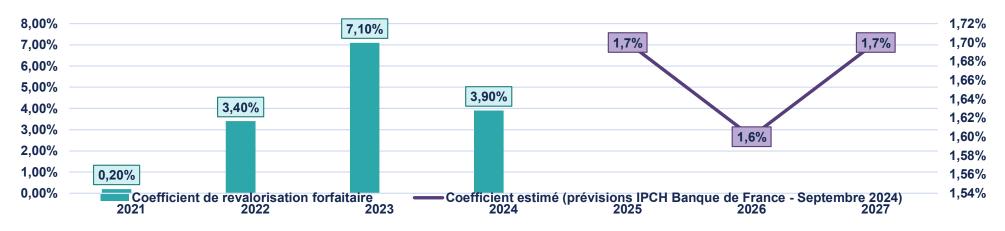
Publié le

ID: 037-200043065-20250227-2025 02 03-DE

#### Coefficient de revalorisation forfaitaire et prévisions inflations Banque de France :

Corrélée à l'inflation sur un an constatée en novembre, elle est de 1,7 % pour 2025. Elle concerne la taxe foncière, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

#### Coefficient de revalorisation forfaitaire



#### POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE EN MOYENNE ANNUELLE

	2023	2024	2025	2026	2027
PIB réel	1,1	1,1	0,9	1,3	1,3
IPCH	5,7	2,4	1,6	1,7	1,9
IPCH hors énergie et alimentation	4,0	2,4	2,2	1,9	1,8
Taux de chômage (BIT, France entière, % population active)	7,3	7,4	7,8	7,8	7,4

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel sauf indication contraire.

Sources : Insee pour 2023 (comptes nationaux trimestriels du 30 octobre 2024), projections Banque de France sur fond bleuté.

Depuis 2018, et comme le prévoit l'article 1518 bis du Code Général des Impôts (CGI), les valeurs locatives foncières sont revalorisées en fonction de l'inflation constatée (et non plus en fonction de l'inflation prévisionnelle, comme c'était le cas jusqu'en 2017). Ce taux d'inflation est calculé en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé entre le mois de novembre N-1 et le mois de novembre N-2 (pour application en année N). A noter qu'en cas de déflation, aucune dévalorisation des bases fiscales ne sera appliquée (coefficient maintenu à 1).

L'IPCH constaté en novembre 2024 étant de +1,7% par rapport à novembre 2023, le coefficient légal appliqué sur les bases 2024 est donc de 1,017 (contre 1,039 en 2024). En 2025, l'inflation devrait s'élever aux alentours des 1,6%.



# Projet de Loi de Finances pour 2025 : les publié le la applicables aux collectivités locaies

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le 10 a les mésures de 10 a l

▲ Création d'un fonds de réserve (Article 64 du PLF 2025) afin d'associer les collectivités territoriales à un effort de redressement des finances publiques

#### Dotations :

- Dotation forfaitaire des communes: reprise de l'écrêtement
- Abondement des dotations de péréquation verticale (+150M€ pour la DSR et +140M€ pour la DSU)
- ✓ Dotation de compensation des EPCI écrêtée à hauteur de -1,96%
- ✓ Nouveaux critères de répartition du FPIC pour la MGP (droit commun uniquement)
- ✓ Poursuite de la réforme des indicateurs avec un lissage de 60% en 2025
- Suppression de la part dynamique de progression de la TVA pour la compensation de la CVAE et de la TH pour les EPCI.
- **▲** Financement de l'investissement :
  - Diminution du fond vert : -1,5 Mds € par rapport à 2024.
  - FCTVA: maintien des conditions du FCTVA suite à l'amendement adopté du Sénat.
- ▲ PLFSS 2025: hausse des cotations à la CNRACL de 3 points en 2025.

Finance**Active** 



# 2/ Analyse rétrospective la dynamique fiscale

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID: 037-200043065-20250227-2025 02 03-DE

Libellé	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taxes foncières et d'habitation/CFE	5 430 305,00 €	5 538 884,00 €	5 691 469,00 €	2 027 824,00 €	2 112 898,00 €	3 094 071,00 €	3 349 138,00 €
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises- CVAE	1 509 790,00 €	1 639 518,00 €	1 596 015,00 €	1 457 942,00 €	1 414 672,00 €	1 558 095,00 €	- €
Taxe sur les Surfaces Commerciales	389 440,00 €	404 685,00 €	401 034,00 €	371 848,00 €	333 913,00 €	369 617,00 €	554 704,00 €
Imposition forfétaire des entreprises de réseaux - IFER	106 023,00 €	112 503,00 €	122 620,00 €	134 260,00 €	142 093,00 €	158 699,00 €	171 316,00 €
Roles supplémentaires	53 257,00 €	51 896,00 €	61 347,00 €	6 616,00 €	5 739,00 €	50 292,00€	139 960,00 €
Attribution de compensation	254 384,39 €	254 535,91 €	254 460,15 €	254 460,15 €	254 460,15 €	254 460,15 €	254 460,15 €
Fonds national de garantie individuelle des ressources - FNGIR	314 448,00 €	314 689,00 €	314 689,00 €	314 689,00 €	314 689,00 €	314 689,00 €	314 689,00 €
Taxe Enlevement des Ordures Ménagères - TEOM	2 425 535,00 €	2 501 752,00 €	2 554 191,00 €	2 974 697,00 €	3 095 018,00 €	3 352 685,00 €	3 514 879,00 €
Taxe GEMAPI					185 073,00 €	185 266,00 €	320 074,00 €
Taxe de séjour	88 618,55 €	97 756,74 €	68 962,50 €	52 012,04 €	151 606,32 €	190 140,27 €	234 461,11 €
Fraction de TVA TFPB et TH				3 288 888,00 €	3 608 507,00 €	3 704 798,00 €	3 703 710,00 €
Fraction compensatoire de la CVAE							1 556 314,00 €
TOTAL	10 571 800,94 €	10 916 219,65 €	11 064 787,65 €	10 883 236,19 €	11 618 668,47 €	13 232 812,42 €	14 113 705,26 €

L'évolution des 4 dernières années est très positive, à savoir une augmentation de 6,6 %, ce qui a permis d'amortir l'évolution contrainte des dépenses de fonctionnement.



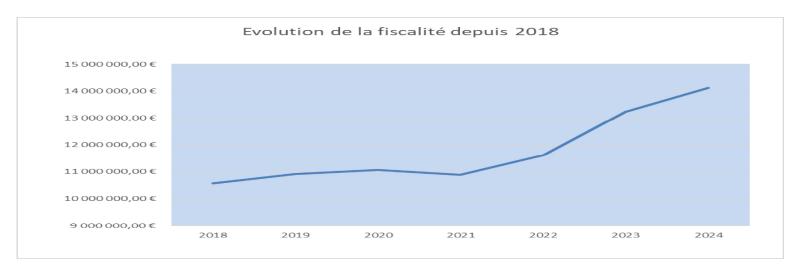
# 2/ Analyse rétrospective la dynamique fiscale

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

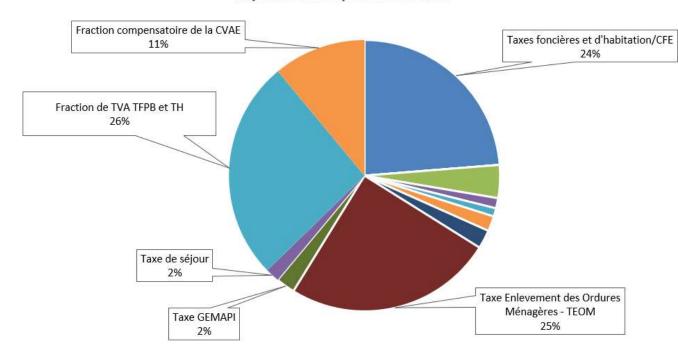
Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID: 037-200043065-20250227-2025 02 03-DE



#### Répartition des produits fiscaux



Pour rappel, la Taxe de séjour et la TEOM sont des recettes affectées et reversées. Elles ne participent pas à la dynamique de budget principal.



# 2/ Analyse rétrospective *évolution de la DGF*

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le



	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dotation Intercommunalité	247 675 €	206 655 €	225 831 €	248 196 €	273 672 €	300 033 €	331 233 €	403 129 €
Dotation de compensation	1 480 444 €	1 449 530 €	1 416 247 €	1 390 354 €	1 362 972 €	1 333 074 €	1 325 335 €	1 303 403 €
DGF TOTALE :	1 728 119 €	1 656 185 €	1 642 078 €	1 638 550 €	1 636 644 €	1 633 107 €	1 656 568 €	1 706 532 €
Variation	-6,80%	-4,16%	-0,85%	-0,21%	-0,12%	-0,22%	1,44%	4,50%



# 2/ Analyse rétrospective évolution du FPIC

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

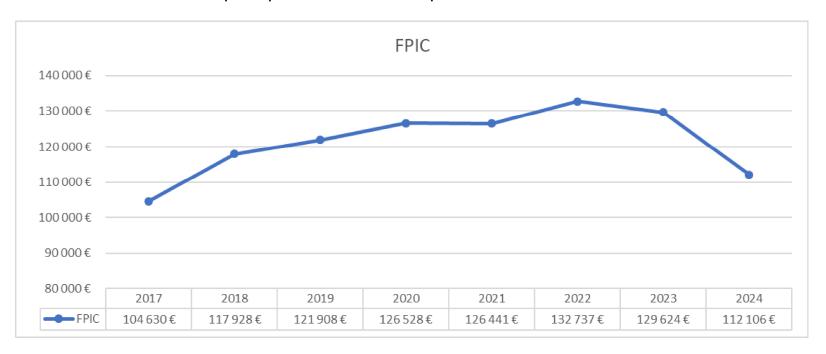
Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

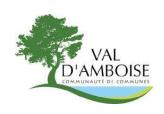
ID : 037-200043065-20250227-2025 02 03-DE

L'évolution de la contribution au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) depuis 2017 :

Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et de ses communes pour la reverser à des groupements moins favorisés. Ce fonds constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal.

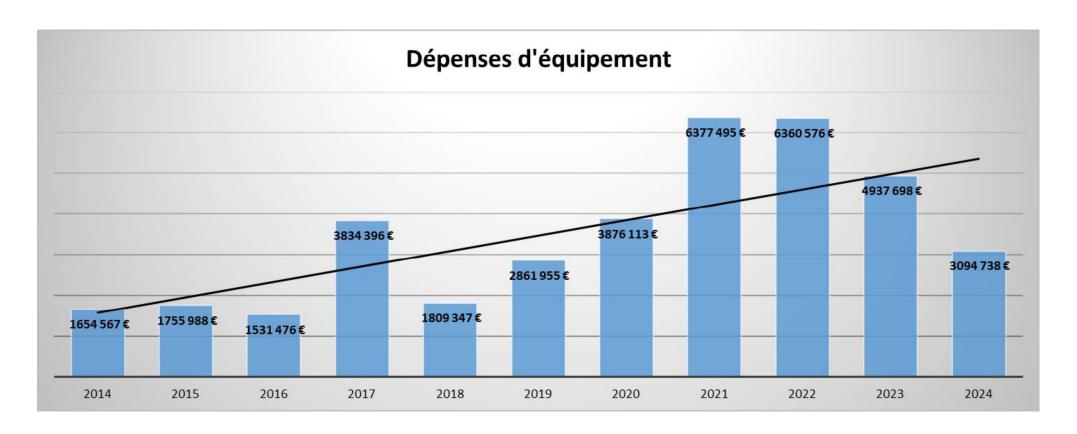






# 2/ Analyse rétrospective les dépenses d'équipement

Une dynamique des dépenses d'équipement avec une moyenne autour de 3,5M€/an (entre 2014 et 2024).





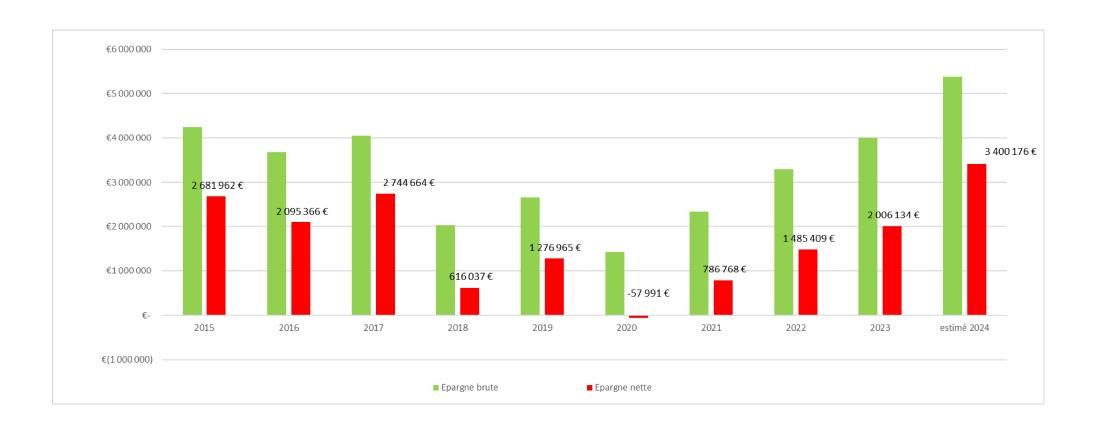
# 2/ Analyse rétrospective évolution de l'Epargne consolidée

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID: 037-200043065-20250227-2025 02 03-DE



Augmentation de l'épargne brute consolidée de la CCVA sur l'exercice 2024.



## 2/ Analyse rétrospective Dette consolidée

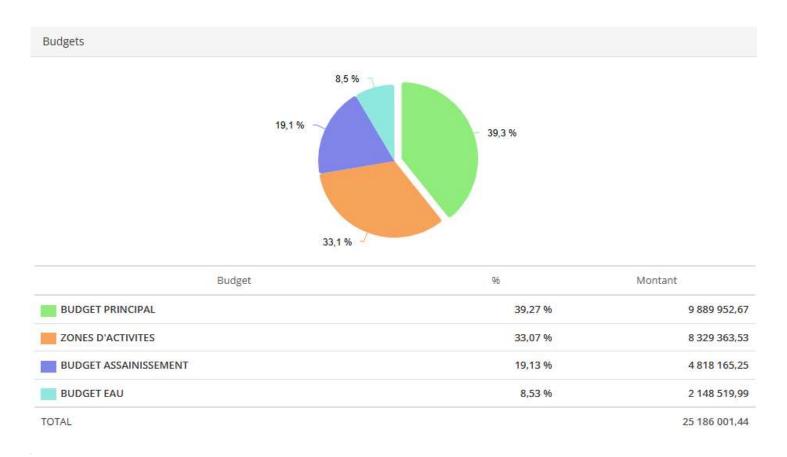
Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID: 037-200043065-20250227-2025\_02\_03-DE

L'encours de la dette consolidée au 1e janvier 2025 est de 25 186 001 € avec une capacité de désendettement qui passe de **6,96** en 2023 à **4,68** années en 2024. La capacité de désendettement est un ratio d'analyse financière des collectivités locales qui mesure le rapport entre l'épargne nette et la dette, la première finançant la seconde. Elle se calcule comme l'encours de la dette rapporté à l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement).





# 2/ Analyse rétrospective Dette consolidée

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le





# 2/ Analyse rétrospective Dette consolidée

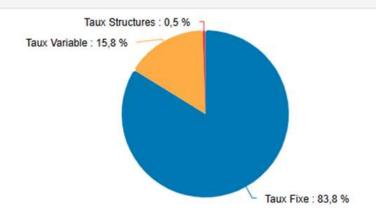
Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID: 037-200043065-20250227-2025\_02\_03-DE

Types de Taux



Taux fixes			
. 5.67	Taux variables	Taux structurés	Tota
21 098 691,75	□ 3 967 309,69	□ 120 000,00	□ 25 186 001,4
83,77%	15,75%	0,48%	100,009
7 ans, 9 mois	4 ans, 2 mois	1 an, 5 mois	7 ans, 2 moi
7 ans	3 ans, 11 mois	1 an, 5 mois	6 ans, 6 moi
40	9	1	50
2,49%	3,37%	3,97%	2,639
20 267 342,18	3 682 315,00	119 013,70	24 068 670,8
481 766,90	123 507,75	4 718,07	609 992,7
2,38%	3,35%	3,96%	2,539
	83,77% 7 ans, 9 mois 7 ans 40 2,49% 20 267 342,18 481 766,90	83,77% 15,75%  7 ans, 9 mois 4 ans, 2 mois  7 ans 3 ans, 11 mois  40 9  2,49% 3,37%  20 267 342,18 3 682 315,00  481 766,90 123 507,75	83,77%       15,75%       0,48%         7 ans, 9 mois       4 ans, 2 mois       1 an, 5 mois         7 ans       3 ans, 11 mois       1 an, 5 mois         40       9       1         2,49%       3,37%       3,97%         20 267 342,18       3 682 315,00       119 013,70         481 766,90       123 507,75       4 718,07



# 2/ Analyse rétrospective Dette consolidée – Charte Gissler

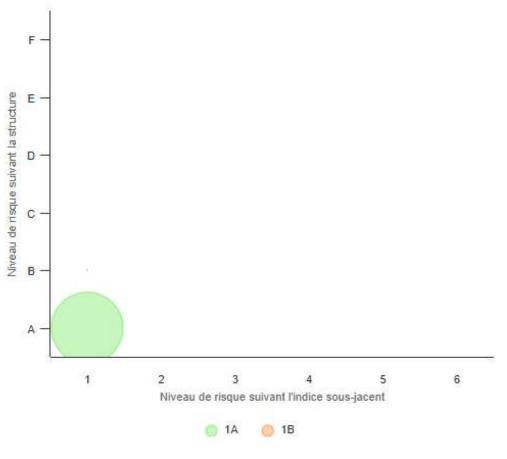
Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID: 037-200043065-20250227-2025\_02\_03-DE

Classification de l'encours au 01/01/2025 en début de journée selon la charte Gissler



Catégorie	Encours au 01/01/2025	96
1-A	25 066 001,44	99,52 %
1-B	120 000,00	0,48 %
Total	25 186 001,44	100,00 %

	Indices sous-jacents
1	Indices zone euro
2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices
3	Ecarts d'indices zone euro
4	Indices hors zone euro. Ecart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro
5	Ecart d'indices hors zone euro

49	Structures
A	Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
В	Barrière simple. Pas d'effet de levier
С	Option d'échange (swaption)
D	Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé
E	Multiplicateur jusqu'à 5

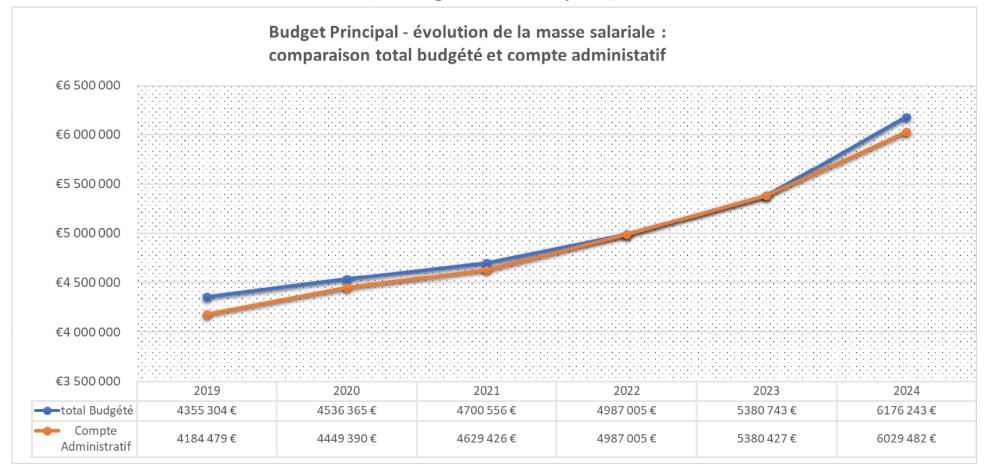


# 2/ Analyse rétrospective RH - les dépenses de personnel (budget Principal)

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025 Publié le

<sup>23</sup>S<sup>2</sup>LO≪



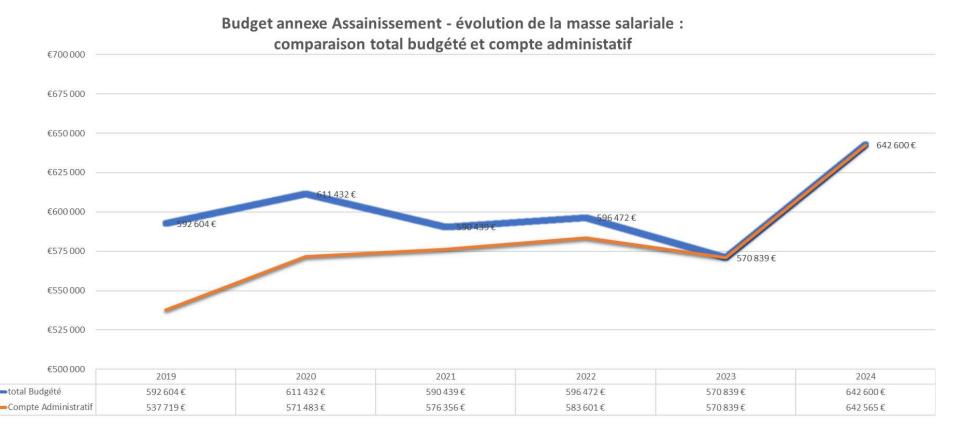


# 2/ Analyse rétrospective RH - les dépenses de personnel (budget Assainissement)

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

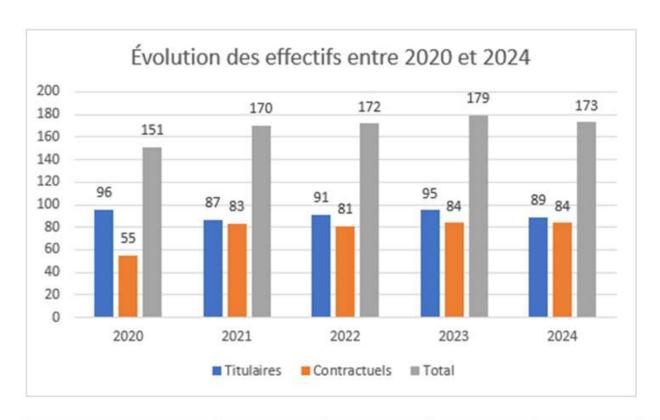
Publié le





# 2/ Analyse rétrospective RH - la structure des effectifs

Envoyé en préfecture le 28/02/2025 Reçu en préfecture le 28/02/2025 Publié le



	2020	2021	2022	2023	2024
Titulaires	96	87	91	95	89
Contractuels	55	83	81	84	84
Total	151	170	172	179	173



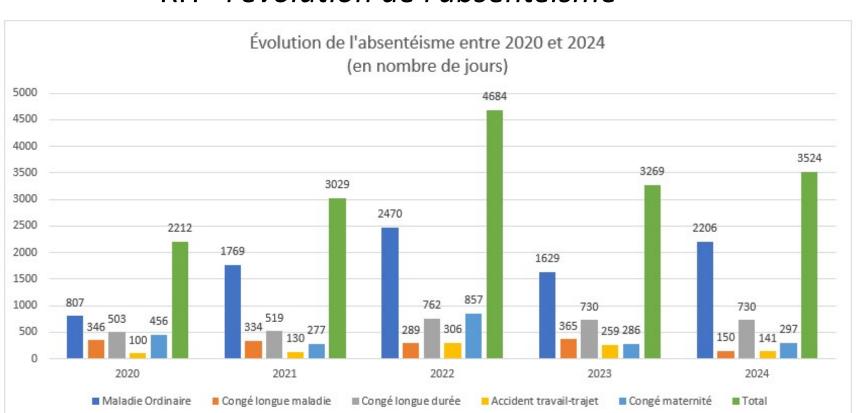
# 2/ Analyse rétrospective RH - *l'évolution de l'absentéisme*

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID : 037-200043065-20250227-2025 02 03-DE



	2020	2021	2022	2023	2024
Maladie Ordinaire	807	1769	2470	1629	2206
Congé longue maladie	346	334	289	365	150
Congé longue durée	503	519	762	730	730
Accident travail-trajet	100	130	306	259	141
Congé maternité	456	277	857	286	297
Total	2212	3029	4684	3269	3524



# 3/ Orientations Budgétaires 2025 Zoom AC et DSC

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID: 037-200043065-20250227-2025\_02\_03-DE

# ✓ <u>Attributions de Compensation aux Communes</u> (en fonction du transfert de charges effectué)

Communes	Montant Annuel
Amboise	1 963 204,70 €
Nazelles Négron	1 365 125,05 €
Pocé sur Cisse	569 741,55 €
Noizay	31 386,54 €
Chargé	44 276,00 €
Total	3 973 733,84 €

AC descendantes
(de la CCVA aux Communes)

Communes	Montant
Souvigny	5 245,00 €
St règle	7 103,00 €
Limeray	49 490,00 €
Lussault sur Loire	35 033,00 €
M osnes	37 417,00 €
Montreuil	37 999,44 €
St Ouen les vignes	52 936,31 €
Neuillé-le-Lierre	28 178,37 €
Cangey	1 058,03 €
Total	254 460,15 €

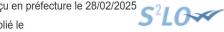
AC ascendantes (des Communes à la CCVA)

#### Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)

Communes	DSC 2024	DSC 2025
AMBOISE	60 631,00 €	60 631,00 €
CANGEY	9 892,00 €	9 892,00 €
CHARGE	8 028,00 €	8 028,00 €
LIMERAY	13 304,00 €	13 304,00 €
LUSSAULT-SUR-LOIRE	11 237,00 €	11 237,00 €
MONTREUIL-EN-TOURAINE	11 733,00 €	11 733,00 €
MOSNES	12 139,00 €	12 139,00 €
NAZELLES-NEGRON	12 211,00 €	12 211,00 €
NEUILLE-LE-LIERRE	14 263,00 €	14 263,00 €
NOIZAY	9 999,00 €	9 999,00 €
POCE-SUR-CISSE	4 235,00 €	4 235,00 €
SAINT-OUEN-LES-VIGNES	12 415,00 €	12 415,00 €
SAINT-REGLE	11 254,00 €	11 254,00 €
SOUVIGNY-DE-TOURAINE	13 529,00 €	13 529,00 €
TOTAL DSC VERSEE	204 870,00 €	204 870,00 €

Maintien d'une « DSC de stabilité »





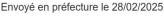


# a) Budget principal

#### dépenses de fonctionnement

<b>DEPEN</b>	SES FONCTIONNNEMENT			
DF		Budgété 2024	prévisions 2025	Evolution
011	Charges à caractère général	3 555 325,00 €	3 604 869,61 €	1,39%
012	Charges de personnel	6 176 243,00 €	6 505 000,00 €	5,32%
014	Atténuations de produits	4 568 528,00 €	4 613 904,00 €	0,99%
65	Autres charges de gestion courante	4 406 915,00 €	4 813 008,00 €	9,21%
66	Charges financières	182 000,00 €	175 791,00 €	-3,41%
67	Charges exceptionnelles	13 000,00 €	10 000,00 €	-23,08%
68	Dotation amortissements et provisions	10 000,00 €	5 000,00 €	-50,00%
	Dépenses Réélles	18 912 011,00 €	19 727 572,61 €	4,31%
042	Opérations d'ordre (amortissements)	1 300 000,00 €	1 300 000,00 €	0,00%
023	Versement à la section d'investissement	3 465 957,52 €	2 572 880,30 €	-25,77%
	Total Dépenses Fonctionnement	23 677 968,52 €	23 600 452,91 €	-0,33%

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement (chapitres 011+012+014+65+66+67+68) du budget principal pour 2025 est estimé à 19,7 M€, soit une hausse de 815 562 € (+4,31 %) par rapport au Budget total (BP+DM) 2024.



Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

le 28/02/2025 **5**<sup>2</sup>**L**6



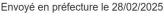
# 3/ Les Orientations Budgétaires 2025

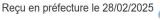
#### Budget principal - dépenses de fonctionnement

Cette variation de 4,31% entre les dépenses réelles de 2024 et 2025 s'explique notamment par :

- Pour les charges à caractère général (chapitre 011) (+ 49 545 €) :
- √ + 57 000 euros sur la compétence Enfance Jeunesse
- √ + 31 000 euros sur l'Informatique
- √ +15 000 euros sur la compétence Habitat
- √ +15 000 euros sur la communication (nombre de magazines)
- √ +37 000 euros sur la compétence GEMAPI :

  Notamment lié à notre participation à la gestion des digues confiée à l'Etablissement Public Loire (EPL) pour
  185.000 euros (total 2025)
- ✓ 100 000 euros sur l'entretien Bâtiments (notamment -148 000 euros aux réajustements sur les fluides eau, électricité et gaz)
- ✓ De façon générale, liée entre 2024 et 2025 à l'inflation (augmentation structurelle de certains marchés récemment renouvelés) qui sont composés en partie grâce à la baisse sur les fluides.







Publié le ID: 037-200043065-20250227-2025 02 03-DE



### 3/ Les Orientations Budgétaires 2025

#### Budget principal - dépenses de fonctionnement

Pour les charges de personnel (chapitre 012) (+ 328 757 € entre budgété 2024 à prévisions 2025) :

A la clôture de l'exercice 2024 le réalisé du chapitre 012 était de 6 029 482 euros. La différence entre le réalisé 2024 et les prévisions 2025 (+475 518 euros) s'explique de la manière suivante :

- √ +231 500 euros (soit 3,84 %) liés aux impacts réglementaires (prévision GVT, provision CET )

  - 34 000 € liées à l'augmentation de 3 points (de 31,65 à 34,65%) des cotisations CNRACL
  - 38 000 € d'augmentation de notre assurance statutaire
  - **\***
- √ +156 000 euros (soit 2,59 %) d'impact année pleine des créations de postes 2024
- √ + 87 395 euros (soit 1,45 %) des créations de postes 2024
  - 1 chargé(e) de mission technique
  - 1 conseiller numérique pour le Pépit Lab (à mi-temps)
  - 1 archiviste

Étant précisé les aides de l'Etat et la Région d'environ 8 000 € par an (60% de la dépense) prévues pour le conseiller numérique au Pépit Lab sur les trois ans de son contrat.

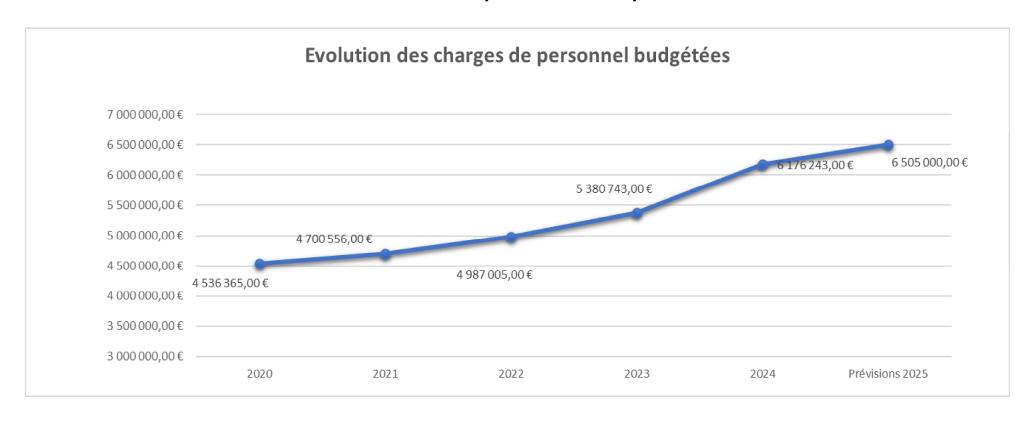


Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

# 3/ Les Orientations Budgétaires 20 [10:037-200043065-20250227-2025\_02\_03-DE] l'évolution des dépenses de personnel





Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID: 037-200043065-20250227-2025 02 03-DE

## 3/ Les Orientations Budgétaires 2025

#### Budget principal - dépenses de fonctionnement

Par ailleurs, il est nécessaire de préciser que :

✓ les autres charges de gestion courante *(chapitre 65)* augmentent de 406 093 euros entre le budgété 2024 et les prévisions 2025. Cela est notamment lié à la prévision d'augmentation de la participation 2025 au SMICTOM.



Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID: 037-200043065-20250227-2025\_02\_03-DE

# 3/ Les Orientations Budgétaires pour 2025

### **Budget principal – recettes de fonctionnement**

REC	ETTES de FONCTIONNEMENT			
RF		Budgété 2024	prévisions 2025	Evolution
013	Atténuations de charges	80 000,00 €	100 000,00 €	25,00%
70	Produits de service, du domaine	1 275 790,00 €	1 718 354,65 €	34,69%
73	Impôts et taxes	5 828 484,00 €	5 818 460,00 €	-0,17%
731	Fiscalité locale	7 822 223,00 €	8 832 571,00 €	12,92%
74	Dotations et participations	4 242 449,78 €	4 056 540,90 €	-4,38%
75	Autres produits de gestion courante	252 500,00 €	192 500,00 €	-23,76%
76	Produits financiers	- €	- €	
77	Produits exceptionnels	23 500,00 €	28 000,00 €	
78	Reprises sur amortissements et provisions	- €	- €	
	Recettes Réélles	19 524 946,78 €	20 746 426,55 €	6,26%
042	Opération d'ordre (amortissements)	270 000,00 €	270 000,00 €	0,00%
002	Solde d'exécution reporté	3 883 021,74 €	2 584 026,36 €	-33,45%
	TOTAL	23 677 968,52 €	23 600 452,91 €	-0,33%



Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID: 037-200043065-20250227-2025 02 03-DE

# 3/ Les Orientations Budgétaires pour 2025

#### **Budget principal – recettes de fonctionnement**

Les recettes réelles de fonctionnement (chapitres 013+70+73+74+75+76+77+78) s'élèvent à 20,75 millions d'euros, soit une hausse de 6,26% par rapport au total budgété 2024. Cette variation se justifie par :

- ✓ une augmentation du **chapitre 70** (+442 565 euros) la prise en compte des redevances Centre Aquatique sur le chapitre 70 (220.000 euros *prévues à tort en 2024 sur chapitre 74*), 120 000 euros de refacturation ADS aux communes, réajustements des refacturations de mise à disposition de personnel aux budgets annexes (notamment BAZA + 40 000 euros) et réajustements des prévisions recettes Enfance Jeunesse en tenant compte du réalisé 2024.
- ✓ une hausse des produits de la fiscalité locale chapitre 731 : +1 010 348 €
  - ❖ dont Revalorisation des bases de 1,7 % selon la loi de Finances 2025
  - ❖ Produit de la taxe GEMAPI de 320 000 € en 2024 à 933 500 € (en 2025) à hauteur des dépenses qui seront inscrites en prévisions 2025.
  - ❖ TEOM à hauteur de 3.574.000 € (+74 000 € par rapport au budgété 2024 suite à la revalorisation des bases à 1,7%)
- ✓ une baisse des dotations et participations **chapitre 74** (-185 909 €) liée à la fois au transfert des redevances Centre Aquatique au chapitre 70, mais aussi à des mesures de prudence vis-à-vis de certaines mesures de la Loi de Finances, tout tenant compte de réajustements des Dotations de l'Etat sur les montants perçus en 2024, ainsi que des participations de la CAF sur l'enfance / jeunesse.



Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID: 037-200043065-20250227-2025 02 03-DE

### 3/ Les Orientations Budgétaires pour 2025

#### **Budget principal – les principaux investissements**

#### ✓ Programme pluriannuel du patrimoine :

#### 583 600 euros dont :

- 80 000 euros environ pour des travaux sur les Crèches
- 230 000 euros environ pour des travaux sur les ALSH
- Travaux divers sur le patrimoine communautaire

#### ✓ Création / aménagement et entretien de voiries communautaires :

- 650 000 euros programme entretien voirie
- 15 000 euros étude repérage réseau eaux pluviales
- 100 000 euros pistes cyclables
- 54 000 euros remplacement horloges et programme LED

#### ✓ Création d'un Fond de Concours aux Communes de la CCVA:

• 100 000 euros en 2025 et 2026.

Une délibération pour l'adoption du règlement de Fond de Concours sera mise au vote lors du conseil communautaire du 27 mars 2025

#### ✓ Compétence « GEMAPI » :

La compétence **Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations** est issue de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 dite de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM). Depuis le 27 janvier 2024, la CC exerce cette compétence de façon pleine et entière avec en l'occurrence le transfert de la gestion des digues de Loire de l'Etat vers les EPCI.

Cette évolution de la compétence a et aura fatalement un impact sur l'évolution de son budget.

Pour rappel cette compétence peut être financée grâce à l'application d'une taxe dite taxe Gemapi que la CCVA a instauré par délibération.

#### Sur 2025 :

en investissement 2025 sera la première année de la mise en action du **Programme d'Etudes Préalable (PEP)** qui conduira à l'élaboration à partir de 2027 du **Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)** pour un budget estimé de **150.000€**. 2025 verra aussi le début des **études géotechniques** pour déterminer la nature des **travaux de fiabilisation du système** d'endiguement du Val de Cisse pour un coût estimé de **670.000** €



Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID: 037-200043065-20250227-2025\_02\_03-DE

### 3/ Les Orientations Budgétaires pour 2025

#### **Budget principal – les principaux investissements**

#### ✓ Compétence « Aménagement de l'espace communautaire » :

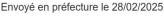
- ❖ 50 000 € AMO sur friche Mabille
- ❖ 23 500 € Enquêtes publiques et frais annexes
- 58 000 € Révision du SPR-PSMV
- ◆ 13 000 € Règlement local de publicité intercommunal
- ❖ 150 000 € d'acquisitions foncières

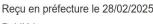
#### ✓ Compétence « développement économique » :

- ❖ 69 000 € d'aides économiques aux TPE
- ♦ 60 000 € d'aides à l'immobilier

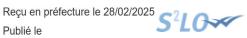
#### ✓ Modernisation de l'administration et l'amélioration des conditions de travail :

- ❖ 40 000 € Câblage réseaux dans les locaux communautaires
- ❖ 68 400 € pour le renouvellement des divers licences et l'évolution de logiciels métiers
- ❖ 45 950 € pour le renouvellement de matériel et équipements informatique à destination des locaux communautaires











#### ID: 037-200043065-20250227-2025 02 03-DE 3/ Les Orientations Budgétaires pour 2025

# b) Budget Assainissement

Dépenses de fonctionnement : 5 279 514 €

Total de la section : + 13,26 %

Total des dépenses réelles : -0,98%

Dépenses réelles + OOB	BP 2024	Prévisions 2025	Evolution
011 - Charges à caractère général	1 384 030,00 €	1 358 250,00 €	-1,86%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	642 600,00 €	663 000,00 €	3,17%
65 - Autres charges de gestion courante	3 010,00 €	3 010,00 €	0,00%
66 - Charges financières	280 030,00 €	265 000,00 €	-5,37%
67 - Charges exceptionnelles	2 300,00 €	2 100,00 €	-8,70%
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	4 500,00 €	2 500,00 €	-44,44%
TOTAL DEPENSES REELLES	2 316 470,00 €	2 293 860,00 €	-0,98%
042 - Opérations d'ordre entre section	1 072 000,00 €	1 090 000,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	1 272 823,29 €	1 895 653,57 €	
TOTAUX:	4 661 293,29 €	5 279 513,57 €	13,26%

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement (chapitres 011+012+65+66+67+68) du budget Assainissement pour 2025 est estimé à 2.293.860 euros soit une baisse de 22 610 euros (-0,98%) par rapport au total budgété 2024. Cette stabilité s'explique par la compensation de l'augmentation des charges de personnel par la baisse des charges à caractère général (fluides) et des charges financières



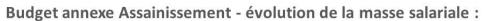
Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

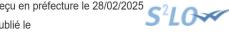
Publié le

3/ Les Orientations Budgétaires pour 2025

# b) Budget Assainissement









## 3/ Les Orientations Budgétaires pour 2025

# b) Budget Assainissement

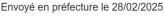
Recettes de fonctionnement : 5 279 514 €

Total de la section : + 13,26 %

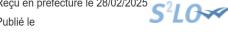
Total des Recettes Réelles : +13,81 %

Recettes réelles + OOB	BP 2024	Prévisions 2025	Evolution
002 - Reprise de l'excédent antérieur	1 068 793,29 €	1 119 513,57 €	4,75%
70 - Produits du Domaine et des services	372 500,00 €	330 000,00 €	-11,41%
74 - Dotations, subv et participat°	- €	- €	
75 - Autres produits de gestion courante	3 000 000,00 €	3 605 000,00 €	20,17%
76 - Produits exceptionnels	- €	- €	
77 - Produits financiers	- €	- €	
TOTAL RECETTES REELLES	3 372 500,00 €	3 935 000,00 €	16,68%
042 - Opérations d'ordre entre section	220 000,00 €	225 000,00 €	2,27%
TOTAUX:	4 661 293,29 €	5 279 513,57 €	13,26%

Les recettes réelles de fonctionnement (chapitres 70+75) s'élèvent à 3 935.000 euros, soit une hausse de 562 500 euros par rapport au total budgété 2024 grâce notamment à une hausse du produit attendu de la redevance assainissement (+605 000 euros en adéquation avec réalisé 2024).







ID: 037-200043065-20250227-2025 02 03-DE Les Orientations Budgétaires pour 2025

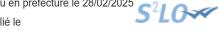
#### **Budget Assainissement – les principaux investissements**

Pour cette compétence, les 270 km de réseaux et les 13 stations d'épuration sont gérés en régie.

Dans le cadre de sa gestion patrimoniale, il est prévu en investissement 2025 les opérations principales suivantes :

- ✓ construction d'une *nouvelle station d'épuration sur Cangey* en remplacement des 2 existantes pour un montant estimé de 1.000.000 euros
- Poursuite des études pour la construction d'une nouvelle station d'épuration sur Mosnes (démarrage des travaux prévus pour 2026)
- Démarrage des travaux de réhabilitation du poste de refoulement dit « du mail » route de Tours sur Amboise pour une enveloppe de 520.000 euros
- poursuite du *programme de renouvèlement de nos réseaux* notamment route de la Gare à Pocé, bvd des Platanes à Nazelles-Négron, des opérations diverses en réhabilitation par l'intérieur pour une enveloppe de **960.000** euros







#### ID: 037-200043065-20250227-2025 02 03-DE Les Orientations Budgétaires pour 2025

### c) Budget Eau Potable

Dépenses de fonctionnement : 1 700 309 €

Total de la section : - 22,17 %

Total des dépenses réelles : +16,03%

Dépenses réelles + OOB	BP 2024	Prévisions 2025	Evolution
011 - Charges à caractère général	20 000,00 €	42 000,00 €	110,00%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	70 000,00 €	73 000,00 €	4,29%
65 - Autres charges de gestion courante	500,00€	500,00€	0,00%
66 - Charges financières	63 000,00 €	63 000,00 €	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	2 000,00€	2 000,00€	0,00%
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	500,00€	500,00€	0,00%
Total des dépenses réelles	156 000,00€	181 000,00€	16,03%
042 - Opérations d'ordre entre section	390 000,00 €	425 000,00 €	8,97%
Virement à la section d'investissement (023)	1 638 603,15 €	1 094 308,73 €	-33,22%
TOTAUX:	2 184 603,15 €	1 700 308,73 €	-22,17%

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement du budget Eau potable pour 2025 est estimé à 181 000 €, soit une augmentation de 25 000 € par rapport au total budgété 2024 (156 000 euros). Cette augmentation s'explique notamment par l'inscription de la redevance de performance en 2025 de 30 000 euros.

Cependant au vu des opérations d'ordre budgétaire (amortissements et virement à la section d'investissement), le total de la section diminue de 22,17 %.



Reçu en préfecture le 28/02/2025









### Les Orientations Budgétaires pour 2025

### c) Budget Eau Potable

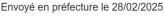
Recettes de fonctionnement : 1 700 309 €

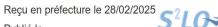
Total de la section : - 22,17 %

Total des recettes réelles : -1,05 %

Recettes réelles + OOB	BP 2024	Prévisions 2025	Evolution
002 - Reprise de l'excédent antérieur	643 953,15 €	175 308,73 €	-72,78%
75 - Autres produits de gestion courante	1 495 650,00 €	1 480 000,00 €	-1,05%
77 - Produits financiers	- €	- €	
Total des recettes réelles	1 495 650,00€	1 480 000,00€	-1,05%
042 - Opérations d'ordre entre section	45 000,00 €	45 000,00 €	0,00%
TOTAUX:	2 184 603,15 €	1 700 308,73 €	-22,17%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1480 000 euros, soit une baisse de 15 650 euros par rapport au total budgété 2024 expliqué par le réajustement de la prévision redevance concession au réalisé 2024.





Publié I





### Les Orientations Budgétaires pour 2025

#### **Budget Eau Potable – les principaux investissements**

Si la gestion quotidienne de cette compétence est assurée par un prestataire extérieur via une Délégation de Service Public (DSP), la CCVA reste la Personne Responsable de la Production et Distribution de l'Eau (PRPDE). A ce titre, elle se charge de l'établissement du programme d'investissement.

Pour 2025, 2 objectifs principaux :

- ✓ poursuite des travaux de réalisation d'un nouveau forage dans la nappe alluviale au niveau de l'Ile d'Or sur Amboise. Avec son raccordement au réseau de distribution, la poursuite de chantier est chiffrée à 713.000 euros. Ce nouveau forage devra permettre de soulager le prélèvement dans la nappe du Cénomanien et ainsi de se conformer aux prescriptions du SDAGE Loire-Bretagne
- ✓ poursuite du programme de renouvèlement de nos réseaux avec, sur 2025, un linéaire de remplacement d'environ 5600 ml pour une enveloppe de 1.635.000 euros. Secteurs concernés : chemin des Bergeries sur Amboise, rue de l'ancienne école sur St Ouen, route de la Gare sur Pocé-sur-Cisse, rues du 8 Mai, du Centre, de la Grange Champion et des Sables sur Nazelles-Négron



Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID: 037-200043065-20250227-2025 02 03-DE

### Les Orientations Budgétaires pour 2025

## d) Budget Zones d'Activités

Ce budget est passé en comptabilité de stocks en 2018. La section de fonctionnement enregistre donc en dépenses les acquisitions et viabilisation de terrains et en recettes de fonctionnement les ventes de terrains et les subventions. A la fin de l'aménagement de la zone, le résultat est réintégré au Budget Principal et le budget annexe est clôturé.



Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le S\*LG

ID: 037-200043065-20250227-2025\_02\_03-DE

## Les Orientations Budgétaires pour 2025

# d) Budget Zones d'Activités

Dépenses de fonctionnement : 21 951 800 €

Total de la section : +15,88 %

Total des dépenses réelles : +50,58%

Dépenses réelles + OOB	BP 2024	Prévisions 2025	Evolution
002 - Reprise de l'excédent antérieur	40 346,13 €	0,24 €	0,00%
011 - Charges à caractère général	782 567,00€	1 382 731,00 €	76,69%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	65 000,00€	100 000,00 €	53,85%
65 - Autres charges de gestion courante	100,00€	102,72€	2,72%
66 - Charges financières	303 400,00 €	250 500,00 €	-17,44%
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations		- €	
Total des dépenses réelles	1 151 067,00 €	1 733 333,72 €	50,58%
042 - Opérations d'ordre entre section	17 141 175,00 €	17 421 620,00 €	1,64%
043 - opérations d'ordre à l'intérieur section Fct	303 400,00 €	251 000,00 €	-17,27%
Virement à la section d'investissement (023)	308 156,87 €	2 545 846,04 €	<b>726,15</b> %
TOTAUX:	18 944 145,00 €	21 951 800,00 €	15,88%



Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié I

): 037-200043065-20250227-2025 02 03-D

### Les Orientations Budgétaires pour 2025

# d) Budget Zones d'Activités

#### ✓ dépenses du chapitre 011 sont essentiellement :

- 102 000 euros pour l'assistance à maitrise d'ouvrage Boitardière nouvelle opération
- 65 000 euros pour compensations environnementales
- 270 000 euros pour travaux restructuration du réseau assainissement chemin du Roi
- 122 500 euros acquisitions de terrains
- 300 000 euros pour fouilles complémentaires
- 30 000 euros pour piquetage géomètre

22 000 euros pour Taxes Foncières

#### ✓ dépenses du chapitre 012 :

100 000 euros pour refacturation de mise à disposition du personnel (budget principal)

#### √ dépenses du chapitre 66 :

250 500 euros pour intérêts des emprunts

#### ✓ dépenses du chapitre 042 :

Écritures d'ordre de comptabilisation des stocks (initial) pour 17.421.620 euros

#### √ dépenses du chapitre 043 :

 Écritures d'ordre de comptabilisation de la charge d'intérêts dans l'estimation du stock : 251.000 euros

#### ✓ dépenses du chapitre 023 :

Virement à la section d'investissement pour 2.545.846 euros (estimation à ce stade)

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié l

ID: 037-200043065-20250227-2025\_02\_03-DE

### Les Orientations Budgétaires pour 2025

# d) Budget Zones d'Activités

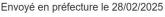
Recettes de fonctionnement : 21 951 800 €

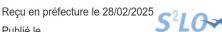
Total de la section : +15,88 %

Total des recettes réelles : +653,04% (ventes terrains)

FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles + OOB	BP 2024	Prévisions 2025	Evolution
002 - Reprise de l'excédent antérieur	- €	- €	0,00%
70- Produits de services et ventes diverses	462 845,00 €	3 537 000,00 €	664,19%
74 - Dotations et participations	- €	- €	
75 - Autres produits de gestion courante	7 900,00 €	7 900,00 €	0,00%
77 - Produits financiers	- €	- €	
Total des recettes réelles	470 745,00 €	3 544 900,00 €	653,04%
042 - Opérations d'ordre entre section	18 170 000,00 €	18 155 900,00 €	-0,08%
043 - opérations d'ordre à l'intérieur section Fct	303 400,00 €	251 000,00 €	
TOTAUX:	18 944 145,00 €	21 951 800,00 €	15,88%

- ✓ Outre les opérations d'ordre d'écritures de stock, les recettes réelles sont :
- Ventes de terrains pour 3 537 0000 euros
- Fermage de terrains en friche
- ✓ Écritures d'ordre de comptabilisation des stocks (initial) pour 17.421.620 euros (chapitre 042)
- ✓ Écritures d'ordre de comptabilisation de la charge d'intérêts dans l'estimation du stock pour 251 000 euros (chapitre 043)









### Les Orientations Budgétaires pour 2025

# d) Budget Zones d'Activités

#### Dépenses d'Investissement : 19 967 466 €

- dépenses réelles d'investissement (Remboursement du capital des emprunts pour 769.900 euros)
- Affectation provisoire du résultat négatif (001) de 2024 pour 1.041.666,04 euros
- Écritures d'ordre de comptabilisation des stocks (final) pour 18.155.900 euros

#### Recettes d'Investissement : 19 967 466 €

- Virement de la section de fonctionnement pour 2.545.846,04 euros
- Écritures d'ordre de comptabilisation des stocks (initial) pour 17.421.620 euros



Reçu en préfecture le 28/02/2025 526